

**M. Simmons:** Rappelez-le à l'ordre, lui aussi. Quel hypocrite!

• (1020)

**M. le Président:** Ce n'est pas très agréable d'être Président lorsqu'il faut faire des remontrances. Je ne sais pas à quel point c'est utile, mais je dois demander à tous les députés de respecter les traditions de la Chambre et de laisser le ministre achever ses remarques. Si le député du Burin—Saint-Georges veut répondre, il peut demander la parole.

**M. Clark (Yellowhead):** Monsieur le Président, je crois que ma première intervention, qui a été marquée d'un accès de colère comme j'en ai très rarement, n'a pas été utile à la Chambre. Je suis désolé. Je crois que nous nous approchons dangereusement d'une pratique qui pourrait bouleverser l'ordre qui règne depuis toujours à la Chambre. J'espère que vous tiendrez compte de cela dans vos délibérations et que les députés de tous les partis en tiendront compte aussi dans les décisions qu'ils auront à prendre à cet égard. Nous n'établirons pas une pratique qui me permettrait d'attribuer au député de Winnipeg—Sud—Centre, par exemple, des paroles qu'il n'a pas dites et de l'obliger ensuite à nier ces paroles. Cela n'est pas conforme à nos traditions, et je ne crois pas que ce soit là quelque chose que nous devrions commencer à faire.

**M. Dingwall:** Monsieur le Président, nous pouvons poursuivre dès maintenant les travaux. Nous ne cherchons pas à insinuer, d'une façon ou d'une autre, que les députés de ce côté-là ont peut-être raison et que les députés de ce côté-ci ont peut-être tort. Je propose au ministre responsable des Affaires constitutionnelles, comme je l'ai suggéré à la présidence, de passer aux travaux de la Chambre. Quand le premier ministre sera ici, à 15 heures, nous pourrions régler la question.

Intervenir à la Chambre et traiter de façon très subtile 20 députés d'un caucus de menteurs, c'est contraire aux convenances. C'est pourtant ce qu'on pourrait déduire en observant le comportement du député.

J'ai proposé, en toute sincérité, que nous poursuivions les travaux de la Chambre. À 15 heures, le député qui se trouve aussi à être premier ministre pourra faire une déclaration. La question sera alors réglée.

**L'hon. Roger C. Simmons (Burin—Saint-Georges):** Monsieur le Président, tout d'abord, je voudrais m'excuser pour avoir perturbé les délibérations. J'ai eu du mal à me contenir, parce que, fidèle à mon habitude, je suivais l'exemple du député de Yellowhead, un homme que je respecte énormément en temps normal. Il se trouve qu'il s'est comporté de façon horrible ce matin et que je suivais

son exemple. Je vois une certaine hypocrisie dans le fait qu'il a pu crier pendant dix minutes.

**M. le Président:** Nous abordons une question précise. Le ministre a admis qu'il a peut-être fait preuve d'un peu trop de zèle. Pourquoi ne pas nous en tenir là. Si le député de Burin—Saint-Georges a des conseils à offrir à la présidence sur le point actuellement à l'étude, je serai, heureux de l'entendre.

**M. Simmons:** Monsieur le Président, je voudrais simplement appuyer l'affirmation que vient de faire mon collègue. Il ne s'agit pas d'un complot où certains d'entre nous inventent des déclarations qui n'ont jamais été faites.

Nous croyons sincèrement avoir vu et entendu quelqu'un utiliser certaines expressions. Les députés de ce côté-ci de la Chambre ne sont pas les seuls à fournir cette interprétation des faits. Des gens qui se trouvaient à la tribune à ce moment-là l'ont confirmé.

**M. le Président:** Un instant. Nous nous aventurons dans un domaine que je voulais justement éviter.

[Français]

**M. Lapierre:** Monsieur le Président, quand on parle de propos blessants et surtout venant de la part du premier ministre, il y a déjà six semaines que le premier ministre a tenu à mon endroit des propos insultants et dégradants. Et depuis six semaines, personne n'a sévi.

**M. le Président:** Un moment s'il vous plaît. Hier, nous avons eu une discussion concernant la position de l'honorable député de Richelieu.

[Traduction]

J'ai été saisi de l'affaire. Je ferai ce que je peux à cet égard. Cependant, je ne crois pas qu'il soit opportun de revenir pour l'instant sur cette question.

Je pense que nous allons passer aux affaires courantes.

[Traduction]

## AFFAIRES COURANTES

### RÉPONSES DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

**M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse au gouvernement à plusieurs pétitions.